

## ESSAI D'UN CONTE

Dimanches sont toujours ennuyeux à la ville.  
Pourquoi ? qui le dira ? Je le demande à mille,  
Et l'écho me répond : monsieur, je ne sais pas.  
Moi je vous le dirai qui suis sot comme un bas :  
C'est la mode, messieurs. Tyran dur, incommode,  
Dont le monde est esclave ainsi que les commis ;  
On est libre de tout, excepté de la mode.  
Elle règne, commande : il faut être soumis :  
Plus elle est exigeante et plus on est servile.  
Mais mon sujet m'échappe. Or donc il est admis  
Que les dimanches sont ennuyeux à la ville.

Je pourrais débiter comme en cette chanson,  
Où la sottise chante aussi clair qu'un pinson :  
"C'était par un dimanche en allant voir ma blonde :"  
Mais j'aime le lecteur de cet "Illustre Monde,"  
Et voudrais l'amuser, sans me croire malin.  
L'amuser ! Impossible ! Il faut être trop fin,  
Dira-t-on. — Point du tout : n'est pas besoin de ruse ;  
Qui sait le chatouiller au bon endroit l'amuse.  
Flattez le ; l'encensez le fascine et l'endort.  
Dites partout qu'il a la tête d'esprit pleine :  
S'il en a, vous verrez qu'il vous croira sans peine,  
Et sot, on le verra vous croire encores plus fort.

Mais il faut en venir à mon conte ; j'enrage  
D'avoir jassé vingt vers et de n'avoir rien dit.  
Commencer, que c'est dur ! Commencement maudit,  
Difficile partout, jusques en mariage.  
Mais mes rimes ont froid ; le vent siffle aux chassiss,  
Et les vers par ce temps arrivent tout transis.  
Ma muse bat de l'aile et me demande grâce,  
Gémissant : "Point de vers : attends que le froid passe."  
"Quand les frimas d'hiver argentent les gazons,  
" Mon essor, tout-à-coup saisi par les frissons,  
" S'abat. Plus de refrains ; ma voix, je l'ai perdue.  
" Je hais cette vapeur qui dans l'air suspendue  
" Flotte si lourdement et cache le soleil.  
" La nature s'endort, attendons son réveil."

Mieux parler se peut-il ? On voit les chants éclore  
Avec les fleurs, les nids et les petits oiseaux,  
Les prés, les belles eaux où se mire l'aurore ;  
Avec les papillons, avec les gais ruisseaux.  
Mais les voit on jamais, quand les autans sévissent,  
Mêler leur vol au vol des feuilles qui jaunissent ?  
Non, non ; si le poète, oubliant les hivers,  
Dans un rêve charmant voit des fleurs et des vers,  
Le froid vient dévorer, geler ces tendres choses,  
Aussi brutal qu'un bœuf qui va paître des roses.

Loin de moi ! C'est fini, je ne puis commencer.  
Jetons plume et papier avec moi dans la flamme :  
C'est mieux. Si je poursuis, ciel ! que va-t-on penser ?  
J'aurai bientôt le nom de pie ou bien... ô femme !  
Allons, je ne veux pas médire ; c'est trop vil.  
Femme pourra toujours se taire, (ainsi soit-il !)  
Et se tait fort souvent, surtout quand on la flatte.  
Oh ! pardon : ma pointe est peu galante et fort plate.

On dit aussi : bavard comme un barbier. Nenni :  
Nos barbiers sont remplis de sagesse profonde.  
Jamais le Saint-Laurent n'a vu—Dieu soit béni—  
Figaro sur ses bords étaler sa faconde.  
Nos barbiers parlent bien et pas plus que le monde.  
Oh ! j'entends vos clameurs. Vous siffiez tous : "Tais-toi."  
"Tais-toi donc, perroquet au ramage insipide :  
"Trêve de ton babil, tête pleine de vide,  
"Au diable ta complainte !"

Est-ce ma faute, à moi,  
Si mon vers ne sait pas gazouiller avec grâce :  
Voudriez-vous qu'on soit sage quand on écrit ?  
Vous seriez exigeants. Gros comme un pois d'esprit,  
Mais pas plus ; de la langue, un peu plus qu'une brasse,  
C'est là tout le poète : il faut bien que j'y passe.

Je voulais vous conter (ô muse, est-ce le temps ?)  
Comment un seul flacon avait empli six cruches ;  
(Au secours ! je ne puis trouver de rime en *uchés*)  
Six cruches jusqu'au bord, six cruches de vingt ans.  
Je sais même leurs noms : Zias, Ludger, Ustave...  
"Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé."

Quand je te fis têter à ce flacon suave,  
Que tu me caressas, ô Ludger bien-aimé !  
Je vois enor tes yeux, tout petits, pleurer d'aise.  
Je crois t'entendre encor, perché sur une chaise,  
Glouglouter tes bons mots, si gais et si plaisants  
Qu'un âne ou qu'un Anglais sans l'aide de personne,  
Les auraient fort goûtés. Il faut des mots piquants  
Pour piquer ces peaux-là.

Mais la clochette sonne,  
Et son timbre éloquent me prêche un saint devoir.  
Quel appétit ! Adieu lecteur, rimes bonsoir !  
Que de mets parfumés implorant mes caresses !  
Abaissez votre vol, muses enchantées ;  
Couronnez-vous de fleurs et de vos doux accords  
Egayez notre scène, animez nos efforts.

Pourtant je voulais faire une gentille page ;  
Longtemps de cet espoir mon orgueil s'est bercé.  
Un conte si joli ! Qu'ai-je fait, insensé ?  
A peine ai-je ébauché le titre de l'ouvrage,  
Et je vais le finir sans l'avoir commencé.

UN PROVINCIAL EN VILLE.

## CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

Fort Kent, (Maine), 25 janvier 1892.

Monsieur le Rédacteur,

L'esprit de contradiction se glisse partout. Il le faut, dit-on, car c'est de la discussion que jaillit la lumière. Soit. Mais lorsque la lumière existe déjà, contredire et discuter, c'est donner, à pure perte, des coups d'épée dans l'eau.

Je dis ceci à propos des "quelques remarques" de M. Germain Beaulieu, dans votre numéro du 23 janvier, au sujet de la modification proposée à la complainte du *Canadien errant*.

Selon moi, il est de toute évidence que cette chanson est aujourd'hui un véritable anachronisme. Il y a 40 ou 50 ans, personne ne pouvait s'y tromper, le *Canadien errant*, n'était autre que l'exilé de 1837. A la bonne heure. Mais aujourd'hui, dans l'idée de tout le monde, le véritable *Canadien errant*, c'est l'émigré volontaire. Il s'appelle légion. Il est de la plus saisissante actualité. Il intéresse au plus haut point notre patriotisme. Et qu'on le veuille, qu'on le veuille pas, la pensée de quiconque chante le *Canadien errant*, se reporte fatalement vers nos frères émigrés dans les différents Etats de la grande république américaine.

Vous, messieurs les érudits, vous pouvez faire exception, je le concède ; vous comprenez ce que vous chantez. Mais le peuple n'en est pas là. Loin de là.

Donc pour la grande majorité de ceux qui chantent la complainte de Gérin Lajoie, il en résulte l'inconvénient que voici : les mots : *Banni de ses foyers, Mon pays malheureux*, et *Je ne la verrai plus* (ma patrie), nous font du mal au cœur, parce qu'ils portent à faux.

Malgré soi, il faut se dire : pourtant, le Canada n'est pas dans l'habitude de bannir ses enfants, cela est arrivé une fois ; mais ce n'est pas la faute du pays ; aujourd'hui, tous les Canadiens errants se sont exilés d'eux mêmes ; aucun ne peut se dire *banni de ses foyers* ; aucun ne peut parler avec amertume de *son pays malheureux* ; aucun n'est justifiable de s'écrier avec désespoir qu'il *ne reverra plus sa patrie* !

Cela étant, qu'en résulte-t-il ? Il en résulte ceci : que la complainte de Gérin-Lajoie a beau être "un bijou", "une romance sublime de naïveté et de sentiment", suivant les expressions très belles et très justes de mon honorable contradicteur, il y a en elle, au point de vue de l'actualité et du patriotisme, certaines petites déficiences qui nous empêchent, (aujourd'hui, remarquez le bien à cause de l'anachronisme et du malentendu), de la proclamer, de prime-abord, un bijou sans réplique, une romance parfaite.

Prenez le plus beau diamant avec une paille : il n'est pas parfait ; et si on peut faire disparaître cette paille, sans nuire à la pureté, à l'éclat, à la richesse du diamant, on ne manque jamais de le faire.

Je conclus donc en disant que mettre : *Bien loin de ses foyers*, à la place de *Banni de ses foyers*... et *Mon pays bienheureux*, à la place de *Mon pays malheureux*... et *Ne la verrai je plus ?* (ma patrie), à la place de *Je ne la verrai plus*, c'est tout simplement faire acte de justice et de patriotisme.

De justice, envers cette noble chanson, en lui enlevant, pour la rendre parfaite, et pour l'adopter aux convenances du temps, ces quelques petites pailles qui la déparent.

De patriotisme, envers tous les enfants du Canada, en leur permettant de chanter avec profit, sans arrière-pensée et sans mystification, cette romance si belle et si populaire !

Tel, un tableau de prix, que deux ou trois petits coups de pinceau, appliqués en certains endroits faibles, pourraient rendre parfait.

C'est inutile de crier que l'on défigure le chant de Gérin-Lajoie, qu'on lui ôte son originalité, et qu'on veut indirectement l'anéantir. Car il n'est pas question de cela. Et ce n'est pas le résultat auquel on arrive. Le chant de Gérin Lajoie reste essentiellement identique à lui-même, à tel point que pour un grand nombre, les petites modifications proposées pourraient passer inaperçues.

Le loup avait beau crier à l'agneau qu'il lui troublait son breuvage, ses cris n'y faisaient rien, la chose n'était pas vraie.

Aussi, on aura beau crier que le chant de Gérin Lajoie est défiguré, on ne gagnera rien : ce sont là des coups d'épée dans l'eau.

Tout dépend du point de vue où l'on se place. Montez sur une colline, et voyez le spectacle. Montez ensuite sur une montagne. Le spectacle est plus grand, la vue s'étend plus loin, vous embrassez beaucoup plus d'un coup d'œil, et alors vous jugez mieux tout ce qui est à vos pieds. Tel paysage vous avait d'abord paru sans réplique : vous voyez maintenant ce qui lui manque, ou ce qu'il a de trop.

Ainsi vouloir juger une chanson populaire exclusivement d'après son mérite intrinsèque au temps de sa composition, et d'après le mérite personnel de l'auteur, c'est la juger de bas comme étant simplement sur le sommet d'une colline. Tandis que la juger d'après l'application actuelle qui lui est faite, et d'après le plus ou moins de bien qu'elle est susceptible d'opérer, c'est la juger de haut, comme étant sur le sommet d'une montagne.

Dans le premier cas, c'est le conservatisme pur et simple, sans égard à la possibilité du progrès. Dans le deuxième cas, c'est le patriotisme pratique, cherchant à mettre toute chose sous son jour actuellement le plus favorable, sacrifiant quelquefois pour cela la prétendue indéfectibilité de certains hommes, ou de certaines œuvres, et faisant toujours passer le bien du plus grand nombre avant les prétentions particulières de quelques-uns.

Je ne dis pas que les idées du conservatisme sont étroites ; mais elles sont fort susceptibles de l'être, surtout lorsqu'elles s'opposent, sous le futile prétexte que telle œuvre est un bijou, et qu'il faut la garder intacte, à des modifications constituant un progrès, et de nature à produire un plus grand bien.

Où en serions nous aujourd'hui avec l'imprimerie, avec la navigation, avec les chemins de fer, avec le télégraphe, etc., s'il avait fallu s'en tenir aux premiers projets des inventeurs ?

Gérin Lajoie, en composant sa complainte, s'est proposé de donner au peuple une leçon de patriotisme ; et dans le temps où il écrivait, il ne pouvait mieux faire que de parler du *Canadien banni, du pays malheureux*, et de la douleur de mourir sans revoir la patrie. Mais aujourd'hui que les temps sont changés, et que l'on ne connaît plus que des exilés volontaires ; aujourd'hui, si cette complainte du *Canadien errant*, pour produire tout le bien dont elle est susceptible, demande à être légèrement modifiée, pour être adaptée aux idées, aux sentiments et aux choses de notre époque, est-ce montrer un esprit profane envers les reliques du passé, est-ce porter une main sacrilège sur un joyau national, que de faire hardiment les modifications nécessaires, pour l'avantage de la complainte elle-même et pour l'avantage du public ?

Je ne le crois pas.

L'œuvre modifiée ne sera pas, si vous le voulez, absolument la même que l'œuvre originale, quant aux mots et aux petits détails ; mais qu'importe ? et pourquoi s'en plaindre, puisqu'il en résulte un progrès et un plus grand bien ? Et c'est ainsi que les idées du patriotisme, sur le haut de la montagne, sont plus élevées, plus larges, plus généreuses et plus nobles que les arguties d'un conservatisme stationnaire, sinon réactionnaire.

Je pense que M. Gérin Lajoie lui-même, s'il le pouvait, se lèverait de sa tombe pour approuver cette modification, devenue opportune, même nécessaire, au point de vue de l'exactitude et du patriotisme.

Maintenant, il y a une distinction à faire. Je ne défends pas ce qui est de moi dans la modification proposée : je ne défends que le principe. Si on me disait que mes paroles ne sont pas à la hauteur du style de la complainte, ce serait bien différent. Je dirais alors : Je n'y tiens pas, moi, à mes paroles ; qu'un autre fasse mieux, et je serai le premier à l'acclamer et à demander qu'on oublie mes propres suggestions.

Enfin, si l'on veut me taquiner pour les cinq